

ARTISTE-ANIMATEUR D'ATELIERS D'ARTS PLASTIQUE RNCP34697 REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION ATELIERS TERRE ET FEU

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. ».

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Réalisation de créations originales en arts plastiques			
A.1.1 Structuration d'une démarche artistique et créatrice A.1.2 Réalisation de créations originales en arts plastiques	C1.1 Rechercher des idées originales en s'appuyant sur des recherches documentaires afin d'imaginer des projets de créations en arts plastiques C1.2 Analyser des projets et des demandes de créations en arts plastiques en structurant des échanges et des questions/réponses sur des attentes de clients afin de définir et formaliser un projet de création en art C1.3 Rechercher, tester au toucher et en fonction de caractéristiques de matières, sélectionner des techniques, des matières, des matériaux pour des créations d'œuvres en arts plastiques en fonction des effets recherchés C1.4 Mettre en œuvre différentes techniques de création en s'appuyant sur des expérimentations déjà réalisées afin de réaliser une œuvre originale,	<u>Mise en situation professionnelle</u> Réalisation et présentation de créations originales en arts plastiques <u>Déroulé</u> Les candidats doivent présenter deux œuvres/créations originales en art plastique réalisées dans le cadre d'un projet personnel ou en lien avec une commande. En complément des œuvres	- La capacité à réaliser des œuvres artistiques structurées autour d'une démarche - La capacité à exposer l'intérêt artistique des œuvres réalisées et présentées - Les capacités d'utilisation de techniques (graphiques, plastiques, sous forme de dessins, de réalisations de maquettes, etc.) avec des créations de pièces et d'éléments - La capacité à effectuer une mise en scène de créations - La capacité de présentation à l'orale de l'œuvre et de

	<p>C1.5 Adapter des utilisations de techniques en se basant sur propriétés et réactions possibles de matériaux à des fins de recherches d'effets artistiques</p> <p>C1.6 Expliquer et présenter une œuvre, présenter le processus créatif en le situant dans un contexte et avec des références, observer et interpréter les réactions des personnes lors de la découverte d'une œuvre afin de faire découvrir la démarche artistique</p> <p>C1.7 Analyser la qualité technique et artistique d'une création artistique afin de rechercher des possibilités d'amélioration des œuvres,</p> <p>C1.8 Rechercher et identifier des possibilités de travailler différemment des éléments d'œuvres créées afin de perfectionner les techniques de l'artiste</p>	<p>réalisées, les candidats doivent remettre à un jury de professionnels un support rédigé présentant et détaillant la démarche artistique associée aux œuvres présentées.</p> <p>Evaluation lors d'un oral devant un jury de professionnels des arts plastiques</p>	<p>présentation de la démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité des candidats à proposer une analyse critique (à l'appui de comparaisons et/ou d'évaluations des créations à l'appui de critères artistiques et techniques) des œuvres présentées
--	--	--	---

Bloc 2 : Organisation d'expositions et d'évènements autour d'activités artistiques et créatrices

<p>A2.1 Structuration de concept d'évènements et d'expositions</p> <p>A2.2 Présentation et mise en valeur d'œuvres créées</p>	<p>C2.1 Structurer et organiser des expositions d'œuvres artistiques en imaginant des parcours de visite et des progressions afin de présenter le travail d'un artiste</p> <p>C2.2 Cibler des lieux en fonction du public attendu et en contrôlant les configurations souhaitées afin de mettre en valeur les œuvres de l'artiste</p> <p>C2.3 Sélectionner des œuvres et des créations pour des expositions et des évènements afin d'élaborer, structurer et formaliser un projet d'exposition au travers de supports rédigés en formalisant des dossiers de présentation</p> <p>C2.4 Penser des aménagements d'espaces et de salles pour des expositions d'œuvres et de créations ou pour des évènements dédiés afin de mettre en valeur les œuvres</p> <p>C2.5 Travailler la lumière et adapter les éclairages en effectuant des tests de rendus afin de scénariser des présentations d'œuvres et de créations</p> <p>C2.6 Rédiger des supports et des documents de</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Présentation d'un projet d'exposition / d'évènement de présentation de créations originales en arts plastiques</p> <p><u>Déroulé</u> Les candidats doivent rédiger un dossier de présentation d'un concept d'évènement/d'exposition de création originales en art plastique à partir d'un briefing détaillant le type de pièces à présenter, les contraintes (budgets) et les objectifs associés (présentation d'œuvre, exposition-ventes, objectifs en terme de communication,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité à structurer un projet d'évènement artistique à partir de supports rédigés (concept, calendrier, problématiques logistiques, budgets prévisionnels, programmation d'actions de communications, etc.) - La capacité des candidats à respecter un cadre et le contenu d'un briefing pour monter un évènement - La faisabilité du projet proposé et la présentation de pièces et de documents justificatifs - La capacité à respecter des contraintes, économiques, organisationnelles, etc. - La capacité à imaginer et à présenter des actions de
---	---	---	--

	<p>présentation d'expositions et de pièces afin d'assurer la promotion d'œuvres et de créations originales</p> <p>C2.7 Utiliser différents moyens de promotion, imaginer et réaliser des supports de promotions en adaptant les éléments aux stratégies de communication (web, supports imprimés, etc.), rédiger des textes de présentation d'expositions et d'évènements afin de présenter des créations et des œuvres originales,</p> <p>C2.8 Utiliser Internet et les réseaux sociaux afin de promouvoir des événements ou des expositions en diffusant des messages, en utilisant des réseaux artistiques ciblés</p> <p>C2.9 Définir une stratégie de présentation de pièces et de créations afin de mettre en avant et de valoriser des créations originales en les positionnant de manière stratégique au sein d'expositions</p> <p>C2.10 Réaliser des visuels de création en utilisant des logiciels informatiques adaptés et en assurer la diffusion, cibler des relais de communication afin d'établir des plans de communication associés à des événements</p>	<p>etc.). Les dossiers rédigés sont remis préalablement à une présentation orale des projets lors d'une soutenance</p> <p>Evaluation lors d'un oral devant un jury de professionnels des arts plastiques</p>	<p>communication adaptées à un événement (affiches, slogans, communiqués de presse, dossiers de presses, post destinés à des réseaux sociaux, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité à structurer un plan de communication adapté à un concept d'évènement ou d'exposition (détail des types d'actions à réaliser, planning des actions à réaliser, impacts et retombées attendues, etc.)
--	--	--	--

Bloc n°3 : Animation d'ateliers de découverte des arts plastiques

<p>A3.1 Conception d'ateliers adaptés à des attentes et des besoins de publics de tous âges</p> <p>A3.2 Préparation d'ateliers autour de pratiques artistiques</p> <p>A3.3 Animation d'ateliers d'arts plastiques</p> <p>A3.4 Sensibilisation aux risques environnementaux des produits et aux approches écologiques adaptées à des créations</p> <p>A3.5 Accompagnement de</p>	<p>C3.1 Développer des concepts d'ateliers en arts plastiques afin de s'adapter à des profils de publics et à des espaces</p> <p>C3.2 Réaliser une veille des actualités artistiques, des expositions afin de se tenir au courant des tendances en lien avec la création en arts plastiques</p> <p>C3.3 Imaginer des déroulés d'ateliers en arts plastiques en fonction du format et des objectifs afin de structurer des contenus d'ateliers en arts plastiques</p> <p>C3.4 Rédiger des programmes d'ateliers en arts plastiques afin de détailler les objectifs, les techniques abordées, les approches qui seront proposées et</p>	<p><u>Rapport d'expérience professionnelle</u> Préparation et animation d'ateliers d'arts plastiques</p> <p><u>Déroulé</u> Les candidats doivent rédiger un rapport en lien avec des expériences de gestion et d'animation d'ateliers d'arts plastiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité d'analyse des objectifs et du profil des publics attendus - La capacité à structurer un concept d'atelier : progression, contenus, programmes - La capacité à définir des objectifs de compétences à acquérir - La capacité à présenter des
---	---	--	--

<p>participants dans des processus de créations A3.6 Accompagnement de personnes fragilisées et atteintes de handicaps dans des pratiques artistiques A3.7 Analyse de satisfaction de participants</p>	<p>d'anticiper des besoins en matériel C3.5 Imaginer et définir des modalités d'organisation et d'animation d'ateliers en fonction des publics et des objectifs, anticiper et préciser des besoins d'aménagement d'espaces C3.6 Préciser les critères d'évaluations de la qualité des ateliers et de la satisfaction des participants afin de définir la pertinence des approches pédagogiques C3.7 Guider dans des réalisations de gestes afin de maîtriser des techniques de création, de modelage, de montage, de peinture, de décoration de pièces C3.8 Accompagner des participants dans des choix d'outils, de matières, de techniques afin de parvenir à des objectifs de création imaginés C3.9 Former des participants à évaluer des toxicités de produits utilisés, former aux précautions à prendre pour le travail de produits et de matières C3.10 Présenter des alternatives à des produits et des utilisations de matières toxiques afin de privilégier des approches respectueuses de l'environnement C3.11 Adapter des ateliers d'arts plastiques (nombre de participants, espaces, etc.) à des personnes fragilisées et/ou atteintes de handicaps en proposant des types des techniques (modelage, peinture, etc.) adaptées afin de leur permettre de s'exprimer à travers des créations C3.12 Former à l'analyse critique d'œuvres en proposant des exercices adaptés sur des œuvres existantes afin d'interpréter et de présenter des démarches créatives et de développer une sensibilité artistique</p>	<p>Les rapports doivent présenter de manière détaillée les ateliers, les objectifs et le déroulé effectif des ateliers animés.</p> <p>Evaluation des rapports d'expérience lors d'un oral devant un jury de professionnels des arts plastiques</p>	<p>approches pédagogiques, d'animation et des logiques d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à anticiper des niveaux de participants - Capacité à structurer un programme adapté au format et à la durée d'ateliers - Capacité à préparer, à animer des ateliers, enseigner et à transmettre des techniques, - Capacité à guider à accompagner différents profils d'élèves dans des apprentissages de techniques de créations en arts plastiques
--	---	--	---

Bloc n°4 : Gestion d'une activité professionnelle d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques

<p>A4.1 Création et développement d'une activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques A4.2 Gestion administrative et comptable d'une activité d'artiste-animateur d'ateliers</p>	<p>C4.1 Définir le positionnement d'une activité d'animation en arts plastiques en effectuant des études de marchés et des offres existantes afin de sélectionner les publics, les types d'ateliers, les approches, les types de contenus C4.2 Développer des supports en travaillant des</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Présentation d'un projet professionnel de développement d'une activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité à élaborer et présenter un projet clair et structuré (concept de l'activité, le marché visé et les publics ciblés, les prestations proposées, les volumes attendus, etc.) - La capacité à justifier un
--	---	---	---

<p>d'arts plastiques A4.3 Gestion de la promotion d'une activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques</p>	<p>éléments graphiques et visuel, les textes, rédiger des contenus et des outils de présentation d'une activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques afin de construire une identité professionnelle C4.3 Programmer des actions de communication en ligne et via des supports imprimés afin de promouvoir une activité professionnelle d'artiste/ artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques C4.5 Sélectionner des contenus, des visuels afin de réaliser un site Internet en se basant sur des attentes de clients, administrer un site, gérer le référencement, le faire évoluer pour en faire une vitrine d'une activité professionnelle C4.6 Développer une stratégie de présence et d'utilisation des réseaux sociaux en lien avec une activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques, et assurer le rôle de « community-manager » afin de promouvoir ses activités C4.7 Définir le statut juridique en s'appuyant sur des conseils juridiques compétents afin de mettre en œuvre l'exercice du métier d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques C4.8 Assurer la gestion administrative et financière en se conformant aux obligations réglementaires afin de développer et de pérenniser l'activité d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques, C4.9 Démarcher des clients potentiels, négocier des modalités et des conditions d'intervention en se basant sur des offres existantes afin de développer l'activité d'animation d'ateliers en arts plastiques</p>	<p><u>Déroulé</u> Les candidats doivent rédiger un rapport en lien avec la conduite d'une activité professionnelle d'artiste-animateur d'ateliers d'arts plastiques en présentant des expériences de gestion et l'animation d'ateliers d'arts plastiques. Les rapports doivent présenter de manière détaillée les ateliers, les objectifs et le déroulé effectif des ateliers animés.</p> <p>Evaluation des rapports d'expérience lors d'un oral devant un jury de professionnels des arts plastiques.</p>	<p>positionnement de l'activité à partir d'analyses d'offres existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité d'analyse des évolutions du marché et la mise en avant d'opportunités de positionnement - La capacité à convaincre du réalisme et de la pertinence du projet professionnel présenté - La pertinence des prestations proposées en lien avec le projet professionnel - La capacité à anticiper des volumes d'activités, des recettes et des charges
---	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle